

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05 mars 2018

Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence du maire Gérard Clavier.

Les points suivants sont examinés :

TRAVAUX EGLISE

Les travaux se terminent, reste le réaménagement de l'édifice. Pour ce faire des travaux de raccrochage de tableaux et de réfection des bancs ont été acceptés par le conseil municipal pour un montant de 4 820 € HT

Une participation de la DRAC sera sollicitée

TRAVAUX MAISON PAULIN

Les travaux de réfection de la toiture pour un montant de 17 650€ HT sont actés par le conseil municipal. Une souscription populaire sera ouverte auprès de la fondation du patrimoine. Des subventions seront demandées à la fondation du patrimoine ainsi qu'à la DRAC

REPRISE RESTAURANT

Le conseil municipal est informé ce jour que par ordonnance du 27/02/2018 du tribunal de commerce de Bourges, le fonds de commerce Bar-Restaurant-Multiservices « Au grès des Ouches est attribué à l'association « La Maison des Vies Locales »